

« Zéro déchet » et bonheur : vers une nouvelle communauté épistémique ?

Joncoux Steve, Mourad Marie, Cézard Florian

Mots clés : zéro déchet, bonheur, sobriété, communauté de pratiques, communauté épistémique.

Axes 4 « relations aux savoirs locaux »

Début 2016, l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)¹ lance un appel à projets pour le suivi de douze foyers ayant considérablement réduit leur consommation de ressources et de production de déchets, tout en exprimant un haut niveau de qualité de vie. L'objectif de l'Agence est de montrer que « zéro déchet » et « bonheur » ne sont pas incompatibles. Les auteurs de cet article, deux sociologues et un consultant en environnement dans un bureau d'étude, ont réalisé cette enquête en partenariat étroit avec l'ingénieur de l'ADEME ayant impulsé l'appel à projets et avec les foyers eux-mêmes. À travers la description ethnographique réflexive du dispositif auquel nous avons participé d'un côté et l'analyse du discours institutionnel de l'Agence de l'autre, nous proposons une relecture de la façon dont le mouvement « zéro déchet » a été mobilisé de façon exploratoire pour construire une potentielle évolution du cadre de référence de l'action publique environnementale : d'une posture centrée sur la croissance verte à une orientation structurée autour d'une sobriété volontaire (Rahbi, 2010 ; Latouche, 2011). Nous montrons ainsi comment la production des connaissances scientifiques nécessaires afin de légitimer cette posture s'appuie sur les expériences d'une communauté de pratiques (Wenger, 1998) pour faire évoluer la communauté épistémique dominante (Haas, 1992).

¹ Les résultats et les réflexions de cet article n'engagent que leurs auteurs, de façon entièrement indépendante par rapport à l'ADEME.

Introduction

En 2016, l'ADEME a lancé un appel d'offres pour une étude exploratoire qui reliait pour la première fois les thèmes du « zéro déchet » et de la « qualité de vie ». A ce jour, ces deux notions sont peu présentes et rarement liées dans le discours et dans les pratiques de l'ADEME. Elles appartiennent en effet à des espaces cognitifs relativement distincts. Le « zéro déchet » est associé aux déchets et à leurs impacts environnementaux, ainsi qu'à une lutte contre ces pollutions qui se situe principalement dans le registre des pratiques concrètes. La qualité de vie renvoie plutôt à des questionnements philosophiques, voire spirituels, ou encore à des indices sociodémographiques largement fondés sur les conditions de vie matérielles et reliés positivement à la croissance économique². Dans cette seconde vision, qualité de vie et zéro déchet peuvent paraître directement opposées. Pourquoi et comment des membres de l'ADEME ont-ils souhaité étudier les relations entre ces deux notions ? En quoi ces liens pourraient-ils plus largement participer à renouveler le paradigme scientifique de compréhension des déchets ? Quelle place cette nouvelle approche pourrait-elle prendre dans le champ des politiques publiques environnementales ? Ce sont ces questions que nous entendons explorer ici.

Les trois auteurs de cet article, deux sociologues et un consultant en environnement dans un bureau d'études, ont choisi de répondre ensemble à l'appel d'offres de l'Agence construit autour d'une enquête de type « foyers témoins ». Nous avons ainsi produit, en collaboration étroite avec un ingénieur de la Direction Économie circulaire et Déchets, l'étude « *Bien vivre en zéro déchet : suivi et analyse de 12 foyers engagés, sobres et heureux* » (ADEME et al., 2017). À travers ce travail, nous avons contribué à construire et à analyser des liens entre réduction des déchets et qualité de vie jusqu'alors peu explorés par l'ADEME. Il est également apparu que cette étude prenait place dans un processus plus vaste par lequel des ingénieurs de l'Agence menaient des réflexions sur les évolutions possibles du positionnement conceptuel de leur institution. Ils développent un point de vue critique vis-à-vis de la « croissance verte » tout en accordant un intérêt particulier à la notion de « sobriété volontaire ». La démonstration de la compatibilité entre la réduction des déchets et le bonheur pouvait ainsi participer, pour ce petit groupe d'ingénieurs en marge du positionnement institutionnel de l'Agence, une démonstration de l'intérêt de leurs réflexions. Dans ce contexte, nous avons rapidement adopté une posture réflexive sur l'étude que nous réalisons pour comprendre ce processus et ses implications en termes de paradigme scientifique tout autant que pour le référentiel d'action publique sur les déchets.

Le concept de communauté épistémique (Haas 1992) permet de prendre en compte simultanément l'évolution d'un paradigme scientifique et ses répercussions sur les référentiels d'action publique. Cette approche met en effet l'accent sur le rôle de la production de connaissances scientifiques dans la définition et l'orientation des politiques publiques. Une communauté épistémique est entendue comme un « *réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication d'autorité en ce qui concerne les connaissances pertinentes pour les politiques*³ » (Haas 1992, p3). Si la formation de connaissances au sein de ces communautés et leur rôle politique ont largement été étudiés, l'émergence et l'évolution de ces communautés fait l'objet d'encore relativement peu de travaux (Meyer et Molyneux-Hodgson 2011). À partir du cas des mouvements sociaux sur les questions de santé (*embodied health movements*) échangeant sur internet, Akrich (2010) s'intéresse aux liens entre une communauté de pratiques, définie par

² Depuis Easterlin (1974), le débat lancé sur le lien entre qualité de vie et croissance économique n'est toujours pas tout à fait tranché. Voir par exemple Proto (2013) pour une brève introduction.

³ Toutes les traductions ont été effectuées par les auteurs.

Lave et Wenger (1991) comme un « *lieu d'apprentissage collectif* », et une communauté épistémique. Elle montre que la construction d'une communauté épistémique peut passer par la transformation d'une connaissance profane issue de l'expérience à une expertise profane, un processus que facilite l'échange interpersonnel par voie électronique.

Dans la même logique, il s'agit ici d'étudier les processus d'évolution d'une communauté épistémique, celle à laquelle appartient l'ADEME, s'appuyant sur les expériences d'une communauté de pratiques, celle du mouvement zéro déchet mobilisée dans le cadre de l'étude « bien vivre en zéro déchet ». Dans notre cas, nous faisons l'hypothèse que la transformation de connaissances profanes en « expertise » passe aussi par l'hybridation avec l'expertise existante au sein de la communauté épistémique de référence.

Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur l'analyse documentaire de différentes communications de l'ADEME, notamment ses rapports d'activités, pour situer l'Agence par rapport à la notion de communauté épistémique. Nous nous centrerons sur les éléments cognitifs dominants qui orientent en son sein la production de connaissances et l'action. À partir de ce point de référence, nous verrons comment se positionnent certains membres de l'Agence intéressés par la « sobriété » et comment ils pourraient faire évoluer la communauté épistémique à laquelle ils appartiennent vers un nouveau référentiel cognitif. Nous décrirons leurs positionnements à partir des échanges que nous avons pu avoir avec différents membres ayant participé au comité de pilotage de l'étude « bien vivre en zéro déchet ». Adoptant une posture réflexive, nous mobiliserons ensuite les observations participantes effectuées durant la réalisation de l'étude pour exposer les enjeux liés à son déroulement et à ses résultats. Nous montrerons ainsi comment la compatibilité mise en avant entre « zéro déchet » et bonheur pourrait renforcer la légitimité de la sobriété volontaire comme un nouvel horizon à la réduction des déchets. Il s'agit de construire un nouveau référentiel crédible au sein de la communauté épistémique à laquelle appartient l'ADEME. La dernière partie reviendra finalement sur le rôle joué par les expériences de la communauté de pratiques « zéro déchet » dans la construction de connaissances scientifiques participant à faire évoluer la communauté épistémique.

1. La « croissance verte », référentiel cognitif dominant dans la communauté épistémique de l'ADEME

Nous abordons ici une organisation, l'ADEME, à travers la notion de « communauté épistémique » (Haas, 1992). Nous analysons le rôle qu'elle joue dans l'action publique environnementale, ainsi que sur les valeurs, les croyances et les normes autour desquels se structurent le discours et l'action de l'Agence. Nous parlerons alors de « référentiel », au sens de Muller (2009), pour aborder l'ensemble cognitif qui guide autant la production de connaissances que l'action publique au sein de la communauté épistémique. À partir d'une analyse documentaire, principalement des rapports d'activités produits par l'ADEME depuis 2006, nous montrons la place de plus en plus importante que prend la « croissance verte » en tant que référentiel dans le discours officiel de l'Agence.

1.1 L'inscription de l'ADEME dans une communauté épistémique

Créée par l'État en 1992 à partir de différentes agences spécialisées (Février, 2012), l'ADEME est souvent perçue comme le « *bras armé* » du ministère de l'Écologie⁴ (expression utilisée par madame la Ministre elle-même), pour « *accompagner la mise en œuvre* » de ses

⁴ Nous employons cette dénomination indépendante des changements de libellés du ministère au cours du temps.

politiques⁵. Elle est en effet sous la tutelle directe du ministère de l'Écologie, en cotutelle avec les ministères de la Recherche et de l'Industrie, même si elle jouit d'une autonomie relativement forte par rapport au modèle plus traditionnel des administrations d'État. À travers chacun de ses métiers de base, « convaincre et mobiliser », « conseiller », et « aider à réaliser », l'Agence participe pleinement à la construction et à l'adaptation des politiques publiques en situation.

La participation de l'ADEME aux politiques publiques environnementales passe également par son quatrième métier de base : « connaître ». C'est dans cette perspective que l'Agence peut être perçue dans une certaine mesure comme une « communauté épistémique » au sens de Haas (1992). Au-delà de la dimension collective et réticulaire de la production de connaissances, cette approche a l'intérêt de mettre l'accent sur des collectifs d'experts qui participent activement à la construction des politiques publiques. Haas insiste en effet sur :

« le rôle que les réseaux d'experts fondés sur la connaissance — les communautés épistémiques — jouent pour faire ressortir des relations de cause à effet à partir de problèmes complexes, aider les États à identifier leurs intérêts, cadrer les problèmes pour le débat collectif, proposer des politiques spécifiques, et identifier les points clé de négociation » (Haas 1992, p2).

La recherche se veut en effet être « *au service des actions opérationnelles de l'Agence* », en étant alimentée en permanence par « *un retour d'expérience sur la diffusion et l'acceptation des nouvelles solutions technologiques ou organisationnelles* »⁶.

Toutefois l'ADEME reste une organisation à caractère administratif, et non un réseau hétérogène de professionnels tel que ceux constitutifs des communautés épistémiques étudiées par Haas et ses collègues. Il existe une relation de subordination avec les ministères de tutelle qui encadre les modalités d'influence possible sur le contenu des politiques. De plus, le statut, l'organisation et le fonctionnement de l'ADEME sont définis de façon réglementaire. Ses capacités d'évolutions et de reconfiguration pour intégrer un nouveau référentiel s'en trouvent limitées par rapport à des communautés épistémiques ayant des organisations plus informelles, plus flexibles, et moins directement dépendantes de la sphère politique.

Nous considérons donc ici que l'ADEME n'est pas une communauté épistémique en soi, mais une organisation administrative dont l'activité repose sur une communauté épistémique qu'elle participe largement à informer. Pour mesurer l'évolution que porte potentiellement une approche associant « zéro déchet » et bonheur dans le cadre d'une sobriété volontaire, il faut cerner les contours du référentiel dominant qui guide la production de connaissances au sein de l'Agence et les actions qui en découlent.

1.2 La « croissance verte » et l'« économie circulaire » comme référentiels dominants

L'ensemble cognitif de valeurs, de croyances et de normes dominant au sein de l'ADEME se structure autour de la notion de « croissance verte ». Depuis 2015 en effet, la « loi de transition énergétique pour la croissance verte », portée par le ministère de l'Écologie, fait office de texte de référence pour l'Agence⁷. L'énergie reste parmi les thématiques centrales de l'Agence et la « transition énergétique » est clairement affichée comme « au cœur de l'ADEME »⁸. Bien au-delà de la seule politique énergétique, la loi sur la transition énergétique

⁵ « En 2016, nous accélérons et nous concrétisons nos actions. L'ADEME est le bras armé du ministère pour accompagner leur mise en œuvre sur tout le territoire », rapport d'activité 2015 de l'ADEME, consulté sur <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rapport-activite-ademe-2015-8759.pdf> (p.5).

⁶ Site internet de l'ADEME : <http://www.ademe.fr/recherche-innovation/strategie-recherche-developpement-innovation>

⁷ La croissance verte y est définie comme « *un mode de développement économique respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie et en consommation de ressources et de carbone, socialement inclusif, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises* ».

⁸ Site internet de l'ADEME : <http://www.ademe.fr/connaître/presentation-lademe>

et la croissance verte oriente la stratégie « Recherche Développement Innovation 2014 – 2020 ». C’est encore cette loi qui ouvre la section de présentation sur les déchets sur le site de l’Agence. Le « Plan de réduction et de valorisation des déchets 2025 » s’inscrit en effet dans la loi sur la transition énergétique comme une contribution centrale à la mise en place d’une « économie circulaire », elle-même « chantier clé pour la croissance verte »⁹.

Si l’économie circulaire et la croissance verte sont aujourd’hui des notions essentielles qui orientent les recherches et les actions de l’ADEME, leurs apparitions sont relativement récentes. En effet, si l’on compare les rapports d’activité de l’Agence entre 2006 et 2016, la notion de croissance verte apparaît pour la première fois en 2008, avec une seule occurrence, placée entre guillemets. L’année suivante on trouve 6 références à la croissance verte. Néanmoins ces occurrences sont toutes en lien avec les groupes de travail du Grenelle de l’Environnement auxquels participait l’Agence. On voit donc ici apparaître les premières orientations fortes vers la croissance verte, mais qui restent encore programmatiques, plus qu’un cadre épistémique. La notion disparaît l’année suivante, en 2010, puis ne fait que quelques apparitions dans les années suivantes. Finalement la croissance verte fait une apparition notable en 2013 dans l’éditorial du rapport d’activité écrit par le président de l’Agence. Et dans les années suivantes le nombre d’occurrences

Nombre d’occurrence dans les rapports d’activité de l’ADEME entre 2006 et 2016

Année	Développement Durable	Croissance verte	Economie circulaire
2006	55	0	0
2007	32	0	0
2008	35	1	0
2009	62	6	1
2010	64	0	3
2011	73	1	5
2012	26	1	9
2013	21	1	11
2014	25	8	33
2015	2	11	13
2016	4	9	15
TOTAL	312	38	90

Joncoux, Mourad, Cézard. 2017

augmente significativement jusqu’à ce que cette notion devienne une entrée à part entière dans le plan du rapport de 2015 et fasse l’objet d’une section de près d’une dizaine de pages. Il n’est pas anodin que la progression de cette notion comme de celle d’économie circulaire, intimement liées dans la culture épistémique de l’ADEME, soit inversement proportionnelles au nombre d’occurrences de la notion de « développement durable ». On peut y voir le signe d’une évolution vers un référentiel ancré dans la modernisation écologique qui place l’économie, le marché et la technologie au cœur du processus d’écologisation (Mol 2000 ; Theys 2000). C’est dans ce cadre qu’évoluent les ingénieurs de l’Agence et à partir de ce référentiel que certains mènent des réflexions sur l’évolution possible de la communauté épistémique vers une approche en termes de sobriété volontaire.

2. La « sobriété » au sein de l’ADEME

2.1. Des ingénieurs instigateurs d’un changement interne

De façon informelle au sein de l’Agence, quelques ingénieurs de l’un des services de gestion des déchets — incluant le commanditaire de l’étude « bien vivre en zéro déchet » dont

⁹ Les avancées de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Plan de réduction et de valorisation des déchets 2025. Contribution à la stratégie nationale de transition vers l’économie circulaire. Décembre 2016. Ministère de l’environnement, de l’énergie et de la mer.

la réalisation nous a été confiée – mènent des réflexions sur la sobriété, au fil de discussions et de réunions occasionnelles. Les participants à ces échanges partagent des informations – de la littérature scientifique comme des articles de presse – et sont ouverts aux discours critiques selon lesquels la croissance verte et les solutions technologiques seraient insuffisantes pour une gestion durable de l’environnement à long terme. La « sobriété » est alors explorée comme un nouveau référentiel permettant d’aller plus loin, avec une durabilité plus forte. L’objectif de ces membres de l’Agence est de faire de la sobriété un axe structurant du projet de leur service et plus largement, à terme, de l’ADEME. Il s’agit donc ici de mettre en évidence par quels mécanismes ils pourraient faire évoluer la communauté épistémique à laquelle ils appartiennent vers un nouveau référentiel basé sur la notion de sobriété.

Un premier élément consiste à construire un discours permettant d’ouvrir un espace de discussion légitime au sein de la communauté. Les participants à ces échanges identifient ainsi un nouvel ensemble de relations de causalité permettant de créer un cheminement intellectuel possible entre la croissance verte et la sobriété, de façon acceptable dans la communauté épistémique.

Cette construction cognitive s’articule autour de la réduction des déchets. La croissance verte s’appuie en effet officiellement sur l’économie circulaire depuis la loi sur la transition énergétique. L’économie circulaire engage une politique de réduction des déchets qui repose sur une nouvelle approche, promue par le ministère de l’Écologie : les territoires « zéro déchet, zéro gaspillage ». Ces derniers sont inspirés du mouvement international « zéro waste » qui porte, au-delà de la réduction des déchets, une logique de sobriété dans les modes de vie de tout un chacun. Sobriété qui implique une réduction de la consommation et que l’on peut dès lors relier à la notion de décroissance. Se construit ainsi un ensemble d’articulations logiques permettant de circuler intellectuellement de la croissance verte à la décroissance.

Pour intégrer cette logique au sein de la communauté épistémique, ce groupe d’ingénieurs s’appuie sur le fait que l’Agence mobilise déjà une certaine approche de la sobriété dans son référentiel.

2.2 De la « sobriété technique » à la « sobriété comportementale »

Au début des années 2000, la notion de « sobriété » se diffuse sur la scène médiatique en lien avec les pénuries de matières premières et la réduction des impacts énergétiques (sobriété carbone). À partir de travaux d’abord perçus comme marginaux, mais vulgarisés et popularisés par des penseurs comme Pierre Rabhi (2010) ou Serge Latouche (2011), la notion de sobriété gagne progressivement en légitimité jusqu’à faire l’objet de travaux scientifiques, notamment dans le domaine de l’énergie (Bourg et Papaux, 2010 ; Zélem 2010 ; Szuba et Semal 2010). Elle semble alors trouver sa place dans les orientations de l’ADEME.

Totalement absente en 2006, la sobriété apparaît dans les rapports d’activité de l’Agence à partir de 2007 avec le lancement d’un programme de recherche « *Écotecnologies, procédés sobres et propres* ». L’utilisation de la notion au sein de l’ADEME emprunte essentiellement au scénario des « négawatts » consistant à économiser de la puissance grâce à un changement de technologie ou de comportement (Semal, Szuba, et Villalba 2015). Si la sobriété fait partie des trois piliers des scénarios « négawatts », avec l’efficacité et les énergies renouvelables, la prospective sur les aspects comportementaux de la sobriété est considérée par l’Agence comme plus délicate et en conséquence moins développée que les autres aspects.

La sobriété fait ainsi son apparition au sein de l’Agence à travers la question de l’énergie, et implique de développer des technologies sobres qui consomment peu d’énergie plus que de travailler directement sur l’évolution des comportements. On peut à ce stade différencier une sobriété technique d’une sobriété comportementale. Ce « déplacement » dans le sens de la notion repose sur ce que Semal et *al.* nomment « l’indéfinition sémantique » de la notion de sobriété qui « conduit à des usages très extensifs du terme, pouvant aller jusqu’à englober toute

mesure d'efficacité énergétique ou de MDE [maîtrise de la demande énergétique] » (Semal et al 2015, p352). La sobriété énergétique ainsi perçue se démarque d'un lien mécanique avec la réduction de la consommation qui pourrait conduire à la décroissance. Elle est mise en compatibilité avec le référentiel de croissance verte qui domine les politiques environnementales à la même époque.

Rapidement, la sobriété énergétique devient un élément incontournable de l'action de l'ADEME en matière d'énergie. Et la notion de sobriété, au sens technique, s'étend à différents domaines. Si l'on suit de nouveau l'évolution des rapports d'activités, les mots « sobre » et « sobriété » apparaissent régulièrement à partir de 2007 et s'appliquent peu à peu à d'autres domaines tels que le bâtiment ou les transports. En 2011 la notion de sobriété apparaît dans un sens plus comportemental, mais associée à la crise économique : elle semble en cela plus contrainte que volontaire. En 2014, l'éditorial du président de l'ADEME qui ouvre le rapport d'activité se conclut ainsi : « *L'ADEME apportera son soutien à chacun pour participer à la mise en mouvement de la société vers un avenir plus sobre et plus équitable.* »¹⁰ C'est la première fois que l'on trouve cette notion à une place de choix dans les rapports d'activité. Un glissement s'opère dès lors vers un sens plus comportemental et sociétal de la sobriété. Puis, en 2015, toujours à travers l'éditorial, le président de l'ADEME donne à l'Agence la mission de « *tracer le chemin vers une société plus sobre* », en précisant toutefois « *sans que son bien-être en soit altéré* »¹¹. Finalement en 2016, l'éditorial du président prend une position pleinement explicite en faveur d'une sobriété comportementale volontaire : « *Nos concitoyens comprennent de plus en plus que la sobriété n'est pas synonyme de retour à l'âge de pierre. Il s'agit d'inventer un nouvel art de vivre, tout aussi désirable que l'ancien, mais moins destructeur pour l'environnement et la santé. C'est dans le changement choisi et assumé de nos comportements, associé à l'acceptation des innovations technologiques, que se trouve un des leviers de la transition énergétique et écologique* »¹².

Si la sobriété trouve d'abord une place au sein de la communauté épistémique de l'ADEME à travers une approche technique mise en compatibilité avec le référentiel dominant, l'apparition récente de références à une sobriété comportementale ouvre la porte à un changement d'approche. L'impact de ce message à l'échelle de l'ensemble de l'Agence doit toutefois être relativisé dans la mesure où l'introduction de cette vision de la sobriété dans l'éditorial de 2016 repose essentiellement sur les réflexions de quelques ingénieurs menant des discussions informelles autour de la notion de sobriété et qui ont participé à sa rédaction. Néanmoins, ces mots portés officiellement par le président de l'Agence rendent possible le développement d'une approche cognitive de la réduction des déchets construite autour d'une sobriété comportementale volontaire au lieu d'une sobriété technique plus ou moins contrainte. C'est dans ce contexte qu'émerge l'étude exploratoire « bien vivre en zéro déchet » visant à crédibiliser une approche en termes de sobriété et ainsi tenter d'en faire un nouveau référentiel légitime au sein de la communauté épistémique de l'ADEME. Il s'agit notamment de montrer que la sobriété peut en effet être « désirable » voire contribuer au bonheur. Nous allons voir comment la construction d'un discours expert légitime allant dans ce sens se base largement sur des expériences concrètes issues de la communauté de pratiques « zéro déchet » mobilisée à travers l'étude « bien vivre en zéro déchet ».

3. Le « bonheur », un angle d'approche singulier pour une étude sur les déchets

Dans cette dynamique, c'est dès 2014 que l'ADEME a commencé à s'intéresser officiellement au thème de la sobriété comportementale sous l'angle scientifique. La première

¹⁰ Rapport d'activité de l'ADEME, 2014, p.3

¹¹ Rapport d'activité de l'ADEME, 2015, p.3

¹² Rapport d'activité de l'ADEME, 2016, p.6

étude exploratoire que nous avons trouvée portait sur le thème des « frugaux volontaires » ou « nouveaux modernes » (Ramirez 2016). Cette étude, sous forme d'un documentaire anthropologique, visait à montrer que des individus issus de trajectoires variées peuvent adopter volontairement un mode de vie « frugal » : célibataires et familles, urbains et ruraux, aux revenus plus ou moins élevés. La réalisation d'un documentaire vidéo, mettant en scène ces « frugaux », témoignait de la volonté des commanditaires de l'étude au sein de l'ADEME de construire des figures exemplaires, des « idéaux-types » variés incarnant ce mode de vie, pour inspirer d'autres personnes à l'adopter. La variété de profils visait à construire de nouvelles expériences, de nouvelles « connaissances profanes » au sens d'Akrich (2010), permettant de normaliser la sobriété en tant que mode de vie.

En parallèle, le mouvement « zéro-déchet » prend de l'ampleur sur les réseaux sociaux depuis la fin des années 2000 et apparaît de plus en plus dans des médias grands publics. Le thème semble devenir porteur et des membres de l'Agence ont alors engagé l'étude « bien vivre en zéro déchet » qui vise à informer à long terme la construction d'un nouveau référentiel autour de la sobriété comportementale autant qu'à le légitimer scientifiquement dans une communauté épistémique qui reste largement structurée autour de la croissance verte.

C'est en 2015 que le commanditaire de l'étude a évoqué le thème de la qualité de vie pour une étude sur la réduction des déchets auprès de sa hiérarchie. Bien que suscitant quelques réticences, le lancement d'une telle étude a été validé, dans l'optique de renouveler les arguments de communication mais sous réserve explicite de ne pas promouvoir des actions ou des modes de vie trop « marginaux ». L'appel d'offres de l'ADEME, lancé en janvier 2016, précise que l'Agence « *souhaite savoir si des familles peuvent atteindre un haut niveau de qualité de vie tout en ayant un niveau de consommation de ressources et de production de déchets sobre. Elle pourra ainsi contribuer à proposer une voie crédible pour une consommation plus sobre alliant un haut niveau de qualité de vie.* » L'objectif de mener des réflexions sur la sobriété est clairement énoncé, mais il s'agit bien d'être « crédible » dans le sens de se baser sur des résultats empiriques. La démonstration d'une compatibilité entre réduction des déchets et qualité de vie est également positionnée comme un moyen de fournir une « preuve » scientifique de la viabilité de la sobriété volontaire.

La méthodologie proposée consiste à suivre une dizaine de « foyers témoins » sélectionnés pour être exemplaires autant en termes de qualité de vie que de faible production de déchets. Le cahier des charges mentionne à plusieurs reprises le mouvement « zéro déchet », faisant référence à l'organisation *Zero Waste France* qui milite pour la réduction des déchets, mais aussi à de plus en plus de collectivités qui participent à des projets « territoire zéro déchet » avec le soutien du ministère de l'Écologie via l'accompagnement de l'ADEME. Sur le plan individuel, le terme « zéro déchet » renvoie à l'adoption de pratiques visant à réduire au maximum les déchets : acheter en vrac et sans emballages, faire du compost, se passer des objets inutiles ou à usage unique ou encore remplacer certains produits cosmétiques ou ménagers par des produits de base (bicarbonate de soude, vinaigre blanc, huiles essentielles, etc.). Le « zéro déchet » trouve son inspiration autant dans des recueils de savoir-faire pratiques relevant du « Do it yourself » — bricolage, nettoyage, cuisine, jardinage — que dans des réflexions sur la simplicité volontaire et le minimalisme, l'« art du rangement » ou la décroissance. Depuis quelques années, des individus ou familles médiatisés ont adopté le terme « zéro déchet » pour promouvoir ce mode de vie leur permettant généralement de limiter leur production annuelle de déchets résiduels à un ou deux kilogrammes. Une Française installée aux États-Unis, Béa Johnson, a publié en 2013 le livre *Zéro Déchet — comment j'ai réalisé 40 % d'économies en réduisant mes déchets à moins d'un litre par an !* (Johnson, 2013) qui a eu un écho considérable. Au-delà de cette figure médiatique, le mouvement « zéro déchet » se propage particulièrement à travers les blogs et les groupes dédiés sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, la question de la qualité de vie était définie dans le cahier des charges selon l'indice de l'INSEE du même nom. Dans la continuité du rapport Stiglitz (Stiglitz et al., 2009), cet indice cherche à dépasser le lien mécanique établi entre croissance économique et bien-être des populations. La qualité de vie y est mesurée selon huit indicateurs « objectifs »¹³, complétés par une question permettant à chacun d'évaluer sa qualité de vie dans une approche plus « subjective ». Si cette vision permet de dépasser une approche purement quantitative de la qualité de vie, elle maintient néanmoins un lien fort entre possession matérielle et qualité de vie, ce qui peut être remis en cause par une partie des foyers les plus engagés (par exemple en souhaitant se passer de voiture). Nous avons alors opté pour un indice intégralement subjectif afin de pouvoir prendre en compte la façon dont les foyers définissent eux-mêmes leur qualité de vie ou « bonheur ». Au regard de l'analyse des indices existants, l'indice trimestriel du bonheur des Français (ITBF) produit par la fabrique Spinoza¹⁴ est apparu comme l'indicateur le plus pertinent. Il s'appuie sur les travaux de l'économiste anglais Richard Layard (2010)¹⁵ qui tendent à montrer que les réponses de personnes à des questions sur leur bonheur sont suffisamment corrélées avec la réalité pour en faire une mesure fiable. Le passage de l'indice INSEE à cet indice de « bonheur » permet d'ouvrir l'espace des liens possibles entre réduction des déchets et qualité de vie, en tenant compte des expériences et des conceptions des foyers eux-mêmes. Il devient alors possible pour le coordinateur de l'étude et d'autres membres de l'Agence d'adopter un point de vue critique vis-à-vis de la croissance économique, à travers les pratiques des enquêtés. Pratiques qui permettent de surcroît de montrer, dans une démarche de démonstration empirique et scientifique, que la sobriété « *ça marche !* »¹⁶ dans le sens où cela peut être compatible avec un haut niveau de bonheur. C'est cette perspective qui a contribué à ce que notre offre soit retenue.

4. La production de connaissances scientifiques légitimes à partir d'une communauté de pratiques

4.1 Des foyers témoins soigneusement sélectionnés pour légitimer l'étude

Au fil de la réalisation de l'enquête, au gré de nos échanges avec l'ingénieur en charge de l'étude ainsi qu'avec sa hiérarchie, nous avons pu prendre la mesure des attentes spécifiques – parfois divergentes – des membres de l'Agence menant des discussions sur la « sobriété », ainsi que leurs divergences avec le discours officiel de l'ADEME. Plus que de mesurer les quantités de déchets ou d'observer les pratiques « zéro déchet » dans le détail — des éléments initialement au cœur du cahier des charges — les porteurs de l'étude nous invitaient à nous centrer sur les liens possibles — sans causalité mécanique — entre « zéro déchet » et « bonheur ». Avec beaucoup de précautions sur les prétentions et la portée des résultats, l'ingénieur porteur de l'enquête souhaitait que nous mettions en avant l'existence d'une compatibilité, voire d'un renforcement mutuel, entre démarche « zéro déchet » et « bonheur ». Implicitement, l'introduction du bonheur permettait de proposer une finalité autre qu'économique ou environnementale à la réduction des déchets, permettant ainsi d'inscrire cette pratique dans le champ de la sobriété volontaire. Le comité de pilotage était particulièrement insistant sur la dimension scientifique du protocole d'enquête qui se devait d'être irréprochable sur un sujet jugé « sensible ». Il s'agissait à la fois d'écarter tout soupçon

¹³ Conditions de vie, santé, liens sociaux, insécurités (économique et physique), revenus, âge, diplôme, composition du logement. Source INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1348>

¹⁴ Source Fabrique Spinoza : <http://fabriquespinoza.fr/itbf-la-fabrique-spinoza-lance-lindicateur-trimestriel-du-bonheur-des-francais/>

¹⁵ Son travail est cité dans le Guide de l'indicateur trimestriel du Bonheur des français, 2016, consultable sur le site de La Fabrique Spinoza

¹⁶ Comme le dit le titre de l'appel à projet : « *Produire très peu de déchets et améliorer sa qualité de vie : pour 10 foyers, ça marche !* ». Dossier de consultation des entreprises. ADEME. Janvier 2016

de posture militante, souvent associée au mouvement « zéro déchet », et de pouvoir donner une légitimité au thème de la sobriété au sein de l'Agence.

Dans ce contexte, la méthodologie « foyer témoin » avait pour fonction de démontrer par la pratique la pertinence des réflexions menées en interne, à travers des discussions et des réunions informelles, sur la sobriété. Et comme dans l'étude sur les « frugaux volontaires », l'enjeu d'une diversité et d'une certaine « normalité » des profils retenus visait surtout à montrer que le « zéro déchet » est compatible avec un mode de vie « normal » — et par conséquent avec le positionnement plus général de l'Agence. En tant que prestataires de l'étude, nous nous sommes portés garants de donner à voir des profils de « familles normales » et si possible « peu militantes ».

C'est sur la base de 750 répondants à un premier questionnaire de sélection que nous avons finalement retenu douze foyers ayant un haut niveau de bonheur et des pratiques poussées dans le domaine du zéro déchet, mais également des profils sociodémographiques variés sans être trop marginaux. L'enquête a finalement porté sur le suivi de ces douze foyers sur un mois, impliquant une pesée régulière des déchets produits, plusieurs passations du questionnaire sur le bonheur, ainsi que trois séances d'observations *in situ* et d'entretiens semi-directifs avec l'ensemble des membres adultes du foyer¹⁷.

C'est une fois écartés les profils trop marginaux et les discours trop contradictoires avec les actions et les connaissances produites par l'ADEME que les porteurs de l'étude sont parvenus à faire valider les résultats de l'étude par leur hiérarchie et à engager une communication nationale sur le thème du « bien vivre en zéro déchet », en accord avec le bureau de la ministre de l'Écologie. Cette étude exploratoire a pu être inscrite matériellement dans la charte graphique ADEME, publiée sur son site et diffusée largement. Le contenu produit a ainsi été défini comme une étude officielle qui contribue à faire du « zéro déchet », et plus largement de la logique de sobriété comportementale qui y est associée, une position légitime au sein de l'Agence. La connaissance profane se transforme ainsi en « expertise » profane au sens d'Akrich (2010). L'analyse du déroulement de cette étude révèle que si la construction de connaissances scientifiques vient légitimer un discours novateur qui peut engager une évolution dans la communauté épistémique, ces connaissances sont d'abord fondées sur les expériences que les foyers témoins ont développées au sein de leurs communautés de pratiques (Lavec et Wenger, 1991).

4.2 La communauté de pratiques « zéro déchet » comme élément d'évolution de la communauté épistémique

Les pratiques de réduction des déchets, de l'achat en vrac à la fabrication d'un dentifrice au bicarbonate de soude, donnent naissance à une « communauté de pratiques » dans le sens où non seulement des individus s'engagent dans ces pratiques, mais y attachent une dimension identitaire et d'engagement mutuel en adoptant la dénomination « zéro déchet ». Ils construisent une entreprise commune et un répertoire partagé — deux éléments clés d'une communauté de pratiques selon Davel et Tremblay (2014) — à travers le partage et la promotion de ces pratiques par des écrits ou sur les réseaux sociaux, l'organisation de rencontres et la construction de références communes (livres, blogs, réseaux sociaux, etc.). Les foyers témoins de l'étude « bien vivre en zéro déchet » font généralement partie de cette communauté à différents degrés : certains adoptent ces pratiques sans s'identifier au mouvement « zéro déchet », alors que d'autres tiennent eux-mêmes un blog sur le sujet. Mais tous donnent une dimension identitaire à leur pratique et sont dans l'expérimentation et le partage de façon continue. Ils ne sont pas nécessairement en contact direct les uns avec les autres, mais font partie de la même communauté de pratiques dans la mesure où ils puisent dans un répertoire partagé qu'ils

¹⁷ Pour plus de détails sur la méthodologie et l'échantillon final, voir ADEME, Cézard, Mourad, et Joncoux, 2017.

contribuent également à construire par leurs propres expériences. La communauté se développe de façon assez virale sur les réseaux sociaux, par des pages Instagram, des blogs, ou des groupes sur Facebook, par exemple. Début 2017, la page « Pour une vie plus simple : ExpériencesBio/Minimaliste/ZéroDéchet/Recyclage » avait 56 240 membres en France. La page personnelle de Béa Johnson avait quant à elle plus de 100 000 membres. Précisons ici que cette communauté de pratiques semble se caractériser par une forte homogénéité sociale : près de 90 % des 750 répondants à notre questionnaire de sélection étaient en effet des femmes de 30 à 45 ans et de catégories sociales relativement élevées.

Dans cette logique, Akrich (2010) a montré comment les réseaux d'entraide entre patients atteints de même maladie permettent de transformer leurs « connaissances » profanes issues de l'expérience (*lay knowledge*) du trouble concerné en une « expertise » profane (*lay expertise*). La médiatisation effectuée sur des blogs et réseaux virtuels joue un rôle clé dans le passage de la connaissance à l'expertise et la construction d'une communauté de pratiques. Initialement, pour les auteurs de blogs, « *l'objectif n'est pas en premier lieu de former un mouvement social pour transformer des revendications en problème public, mais d'équiper des individus et de les rendre plus fort face à une maladie ou aux médecins, voire d'initier une réflexion collective sur les conditions nécessaires au changement* » (Akrich, 2010, p. 5). Sur le cas du « zéro déchet », les blogs jouent aussi ce rôle de soutien dans la communauté de pratiques. Les foyers étudiés témoignent de la manière dont ils ont recours aux réseaux sociaux pour résoudre un problème concret (fabriquer un produit, savoir où acheter en vrac) ou faire face à des tiers (un(e) enseignant(e) s'inquiétant du goûter « zéro déchet » d'un enfant, ou les remarques de la belle-famille), voire également conduire une réflexion commune sur les conditions d'un changement plus large (développer l'offre de produits dans les magasins, encourager des politiques publiques interdisant les pailles ou les sacs plastiques). Contrairement au cas étudié par Madeleine Akrich, nous n'avons pas observé une communauté de pratiques qui devient une communauté épistémique, et l'étude « bien vivre en zéro déchet » met en avant une autre forme de lien entre ces deux types de communautés. Le passage d'« expériences » profanes à des « expertises » profanes repose ici sur le travail de recueil, de mise en forme et de légitimation des pratiques effectué par les membres d'une communauté épistémique — incarnée ici par les membres de l'ADEME. C'est par cet intermédiaire que les expertises profanes issues de la communauté de pratiques peuvent alors participer à une évolution interne de la communauté épistémique.

Conclusion

L'étude que nous avons réalisée pour le compte de l'ADEME, « bien vivre en zéro déchet », montre que pour les foyers suivis, un mode de vie « zéro déchet » n'est pas incompatible avec un haut niveau de bonheur, et pourrait même y contribuer. Au-delà des liens possibles que cette étude met en lumière entre zéro déchet et bonheur, son approche est potentiellement porteuse d'une évolution dans les éléments cognitifs qui guident la production de connaissances et l'action publique en matière de déchets. Dans la construction cognitive des porteurs de l'étude au sein de l'Agence, positionner le bonheur comme horizon à la réduction des déchets permet de replacer ces pratiques dans le cadre d'une sobriété comportementale volontaire, par opposition à une approche plus techniciste. Ils construisent ainsi la sobriété comme une alternative à l'économie circulaire pour une croissance verte, référentiel dominant au sein de leur organisation.

Le processus d'évolution de la communauté épistémique vers ce nouveau référentiel potentiel, tel qu'il est mis en œuvre par des ingénieurs de l'ADEME, consiste à ouvrir un espace de réflexion pour la sobriété qui reste acceptable au regard du référentiel dominant. Ils construisent ainsi progressivement un nouvel ensemble de causalité permettant de circuler intellectuellement

entre la croissance verte et la sobriété volontaire. Ils s'appuient également sur une conception technique de la sobriété, compatible avec le référentiel dominant pour progressivement rendre acceptable une approche plus comportementale de cette notion. Mais l'élément central dans le processus d'évolution de la communauté épistémique est la production d'études scientifiques visant à légitimer une approche en termes de sobriété comportementale volontaire. Le dispositif de l'enquête « bien vivre en zéro déchet » est alors particulièrement intéressant à analyser dans le cadre de l'évolution d'une communauté épistémique comme celle de l'ADEME.

Au-delà du fait qu'elle est un acteur majeur de l'environnement et plus spécifiquement des déchets en France, l'Agence peut être analysée comme une communauté épistémique avec la particularité notable d'être une organisation administrative. Les éléments directeurs du référentiel qu'elle participe à créer sont en conséquence donnés par ses ministères de tutelle. L'Agence a donc une capacité d'influence forte sur les politiques publiques environnementales, via la production de connaissances scientifiques, mais dans un cadre épistémique relativement contraint. Le choix d'une enquête basé sur une méthodologie « foyers témoins » permet alors aux ingénieurs intéressés par la « sobriété » de s'appuyer sur les expériences de la communauté de pratique « zéro déchet » pour démontrer la pertinence de leur approche. L'enquête « bien vivre en zéro déchet » transforme une expérience profane, perçue comme trop militante pour inspirer directement les politiques publiques, en une connaissance scientifique légitime. Elle permet ainsi de porter un discours critique et de construire un référentiel alternatif. Au-delà du cas étudié ici, ce processus de mobilisation du savoir profane d'une communauté de pratique dans la construction d'un nouveau référentiel permet de penser une modalité d'évolution possible pour les communautés épistémiques faisant l'objet d'organisation formelle forte. Cette analyse de l'évolution de la communauté épistémique structurant l'action environnementale française invite à interroger les évolutions possibles pour d'autres pays industrialisés confrontés aux mêmes enjeux de durabilité.

Bibliographie

- ADEME, Florian Cezard (eQuiNeo), Marie Mourad et Steve Joncoux. 2017. *Bien-vivre en « Zéro déchet »*. Rapport final — ADEME. 92 p.
- Akrich, Madeleine. 2010. « From communities of practice to epistemic communities: health mobilizations on the internet ». *Sociological Research Online* 15 (2): 10.
- Bourg, Dominique., Papaux, Alain (Eds), 2010. *Vers une société sobre et désirable*, Paris, Presses universitaires de France.
- Cain, Joe. 2002. « Epistemic and community transition in American evolutionary studies: the 'Committee on Common Problems of Genetics, Paleontology, and Systematics (1942–1949) » ». *Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences* 33 (2): 283–313.
- Davel, Eduardo et Diane-Gabrielle Tremblay. 2014. « Communauté de pratique : défis et pratiques contemporaines », [en ligne] : http://recitsrecettes.org/sites/default/files/davel_ettremblay_communautes_prat.pdf
- Easterlin, Richard. 1974. « Does Economic Growth Improve the Human Lot ? Some Empirical Evidence » dans Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press.
- Felli, Romain. 2014. « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale ». *Éthique publique* 16 (1).
- Février, Patrick. 2012. « L'ADEME : entre maîtrise de l'énergie et développement durable ». *Annales historiques de l'électricité* 10 (1) : 55

- Haas, Peter. 1992. « Introduction: epistemic communities and international policy coordination ». *International Organization* 46 (1): 1-35.
- Jonhson, Béa, 2013. *Zéro Déchet — comment j’ai réalisé 40 % d’économies en réduisant mes déchets à moins d’un litre par an !* Paris : Les Arènes.
- Latouche, Serge, 2011. *Vers une société d’abondance frugale : Contresens et controverses sur la décroissance*, Paris : Fayard — Mille et une nuits.
- Lave, Jean & Wenger Etienne, 1991. *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*, Cambridge: Cambridge University Press,
- Layard, R. 2010. “Measuring subjective well-being”, *Science*, 327(5965), 534-535.
- Meyer, Morgan, et Susan Molyneux-Hodgson. 2011. « “Communautés épistémiques” : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » *Terrains & travaux*, no 1 : 141–154.
- Mol, Arthur P.J. 2000. « The environmental movement in an era of ecological modernisation ». *Geoforum* 31 (1) : 45–56.
- Muller, Pierre. 2009. *Les politiques publiques*. 8e édition mise à jour. Que sais-je ? 2534. Paris : Presses universitaires de France.
- Proto Eugenio, Rustichini Aldo. 2013. « A Reassessment of the Relationship between GDP and Life Satisfaction ». *PLoS ONE* 8(11)
- Rabhi, Pierre, 2010. *Vers la sobriété heureuse*. Arles : Actes sud.
- Ramírez, Violeta. 2016. *Étude qualitative sur les frugaux volontaires*. Rapport final. ADEME. 48 p.
- Semal, Luc, Mathilde Szuba, et Bruno Villalba. 2015. « « Sobriétés » (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l’institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique, *Natures Sciences Sociétés* 22 (4) : 351-58.
- Stiglitz Joseph., Armatya Sen et Jean Fitoussi. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*. Accessible sur : http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- Szuba, Mathilde, et Luc Semal. 2010. “Rationnement volontaire contre « abondance dévastatrice » : l’exemple des crags”. *Sociologies pratiques* n° 20 (1): 87-95.
- Theys, Jacques. 2000. “Après le « développement durable, la « modernisation écologique ? ” *Nature Sciences Sociétés* 8 (1): 13.
- Zélem, Marie-Christine., 2010. *Politiques de maîtrise de la demande d’énergie et résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, Paris, L’Harmattan.